

## SUIVI MÉDICAL

**Swiss Ice Skating** veut s'assurer que ses athlètes bénéficient d'un suivi médical optimal tout au long de leur carrière sportive et qu'elles/ils restent en bonne condition physique et mentale. Cela signifie qu'elles/ils doivent être surveillé·e·s de manière appropriée et recevoir les meilleurs soins possibles en cas d'accident ou de blessure.

**Swiss Ice Skating** collabore avec un **médecin de fédération (CMO = Chief Medical Officer)** qui assure le suivi médical des athlètes du **Cadre National de Patinage artistique et de Danse sur glace**.



### CMO Swiss Ice Skating :

**Dr. med. Walter O. Frey**

Klinik Hirslanden, Witellikerstrasse 40, 8032 Zürich

+41 44 387 39 30 / +41 79 431 75 28

[welcome.walterofrey@hin.ch](mailto:welcome.walterofrey@hin.ch) / [www.hirslanden.ch](http://www.hirslanden.ch)

- Tests médicaux et contrôles de performance des athlètes ([Examen médico-sportif](#)) ;
- Médecine d'urgence (téléphone/contact en ligne et orientation vers des centres/médecins spécialisés selon les besoins) ;
- Collaboration sur des projets/concepts/workshops de fédération (par ex. prévention sportive, nutrition, etc.).

À noter que **Swiss Olympic** propose une liste d'établissements médicaux dont l'offre s'adresse spécialement au milieu du sport par les labels « [Swiss Olympic Medical Center](#) » et « [Sport Medical Base approved by Swiss Olympic](#) ».

En outre, **Swiss Ice Skating** a signé une convention de collaboration dans le domaine de la prévention de la santé et des problèmes médicaux liés au sport chez les jeunes athlètes avec le **Centre hospitalier universitaire vaudois (CHUV)**, et son centre [SportAdo](#) en particulier, à l'intention des sportives et sportifs de tous niveaux de **Swiss Ice Skating** basé·e·s en Romandie.

### • **Athlètes du Team Senior + Team Junior A**

Les athlètes du **Team Senior + Team Junior A** (en Patinage artistique et en Danse sur glace) peuvent à tout moment s'adresser directement au **CMO**. En accord avec le **CMO**, les athlètes sont tenu·e·s d'informer le chef du Sport de performance des mesures médicales devant être prises.

En outre, les athlètes du **Team Senior + Team Junior A** sont tenu-e-s de visiter une fois par saison le **CMO** pour un contrôle médical par un examen médico-sportif (**EMS**) obligatoire.

## **IMPORTANT !**

Pour bénéficier d'une prise en charge financière par **Swiss Ice Skating**, chaque athlète du **Team Senior + Team Junior A** doit effectuer son contrôle médical annuel par un examen médico-sportif (**EMS**) auprès du **CMO avant le 30 septembre de chaque année**. La prise de rendez-vous doit être effectuée **chaque année avant le 31 mai** directement auprès du secrétariat du **Dr. med. Walter O. Frey** (+41 44 387 39 30 / [welcome.walterofrey@hin.ch](mailto:welcome.walterofrey@hin.ch)).

### **• Autres athlètes des cadres (Team Junior B / Team Novice)**

Afin de s'assurer d'un excellent suivi en termes de santé physique et mentale, il est fortement recommandé aux athlètes du **Team Junior B / Team Novice** (en Patinage artistique et en Danse sur glace) de se faire examiner régulièrement (au moins une fois par saison) par un médecin du sport d'un « [Swiss Olympic Medical Center](#) » ou d'un « [Sport Medical Base approved by Swiss Olympic](#) » comme d'y passer un contrôle médical annuel par un examen médico-sportif (**EMS**) (à la charge financière de l'athlète).

### **• Candidat-e-s à PISTE**

Les candidat-e-s au programme **PISTE** doivent être en mesure de présenter obligatoirement au début de leur session de **tests physiques**, une attestation médicale d'aptitude délivrée par un **médecin du sport** et certifiant le contrôle par un examen médico-sportif (**EMS**) datant de moins de 18 mois (à la charge financière de l'athlète).

## **INFORMATIONS ET CONTACT :**

**Richard Leroy** ([richard.leroy@swissiceskating.ch](mailto:richard.leroy@swissiceskating.ch)),

Chef du Sport de performance en Patinage artistique et Danse sur glace

**Ittigen, le 15 avril 2024**